

Troupes de théâtre dans les collèges et les lycées ? A vous de jouer !



LE PROJET

Description :

Le programme « À vous de jouer ! » a pour objectif de favoriser la rencontre sensible avec les arts du spectacle et de développer la pratique théâtrale au sein des établissements scolaires grâce à la création de troupes où jeunes et adultes d'une même communauté scolaire sont réunis par le plaisir du jeu.

Se réunissant avec régularité sur le temps périscolaire et éventuellement extrascolaire dans un cadre plus souple que celui d'un enseignement ou d'un atelier, une troupe de théâtre constitue un cadre privilégié d'engagement, de collaboration intergénérationnelle et d'épanouissement personnel et collectif.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

Spectacle vivant

Partenaires :

La mise en place d'une troupe de théâtre peut prendre des formes très variées qui ne s'appuient pas obligatoirement sur des partenariats artistiques professionnels, même si ceux-ci ne sont pas à exclure pour enrichir la démarche.

Articulation avec un projet 1^{er} degré :

Oui ou non

LES PARTICIPANTS

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Le coordonnateur d'une troupe de théâtre n'est pas nécessairement un enseignant. Tout adulte de la communauté scolaire peut assurer ce rôle. La coordination peut aussi être portée par un collectif d'adultes.

Classes et niveaux et effectif prévisionnel

Elèves volontaires qui participeront à la vie de la troupe, celle-ci étant ouverte à tous les membres de la communauté scolaire.

Intervenant :

A la différence d'un atelier, la troupe de théâtre peut se mettre en place sans l'intervention régulière d'un intervenant professionnel. Par ailleurs, rien n'interdit qu'elle prenne appui sur le milieu associatif du théâtre amateur

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

La mise en place d'une troupe de théâtre peut être l'occasion pour ses membres de partager un même parcours de spectateur.



Pratiquer :

Le travail de la troupe est l'occasion d'un **travail au plateau** (travail du corps, de la respiration, de la voix, de la parole chorale, de l'improvisation ...), d'un **travail du texte** (lecture, ateliers d'écriture, recherches en lien avec le texte choisi), d'un **travail sur l'esthétique** (scénographie, lumières, sons, vidéo, costumes, accessoires).

Connaitre :

Connaissance de pièces, de mises en scène et d'esthétiques

Restitutions envisagées :

- **Formes courtes** tout au long de l'année au sein de l'établissement scolaire ;
- Représentation(s) finale(s) **dans et/ou hors les murs à l'occasion de manifestations locales.**

Étapes prévisionnelles :

1. Constitution de la troupe.
2. Participation libre à des actions de formation
3. Projet de création, et parcours de spectateur
4. Participation éventuelle à la journée mondiale du théâtre et à l'opération « Le 27 mars, les enfants du siècle prennent la parole » pilotée par l'ANRAT
5. Représentation(s) finale(s)

LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

La part collective du Pass culture peut contribuer de diverses manières à favoriser la mise en place d'une troupe. Par exemple en contribuant au financement du parcours de spectateur des élèves du groupe ou en finançant quelques heures d'intervenants professionnels.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

L'établissement souhaite-t-il être accompagné par la DAAC pour la mise en place de sa troupe ? Cet accompagnement peut prendre des formes diverses : mise en contact avec des partenaires, conseils, ressources, intervention en établissement...)

Pour en savoir plus : la page Éduscol «À jouer de jouer!»:

<https://eduscol.education.fr/3212/vous-de-jouer-les-troupes-de-theatre-au-college-et-au-lycee>

Contact : ce.daac@ac-limoges.fr